



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 10-9990-2 | Numéro de version: | 17.01 |
| Date de révision: | 16/06/2026 | Annule et remplace la version du : | 03/06/2024 |

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ adhésif thermofusible Scotch-Weld™ 3748PG, 3748TC, 3748Q, 3748B Off-White

Numéros d'identification de produit

62-3748-9132-3 62-3748-9330-3

7000000878 7100005566

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: CER-productstewardship@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS:**Précaution - Extra:**

Eviter le contact avec l'adhésif extrudé à chaud ou avec l'embout de l'applicateur. Eviter l'exposition directe des yeux aux vapeurs. En cas de contact de la peau/des yeux avec de l'adhésif chaud, rincer immédiatement à l'eau froide et couvrir avec une gaze stérile. Ne pas tenter de retirer l'adhésif. Faire soigner la brûlure par un médecin.

26% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

26% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

2.3 .Autres dangers

Peut provoquer des brûlures.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

| Ingrédient | Identifiant(s) | % | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] |
|---|--|---------|--|
| Polypropylène | (N° CAS) 9003-07-0 | 15 - 40 | Substance non classée comme dangereuse |
| Résine hydrocarburée | Confidentiel | 10 - 30 | Substance non classée comme dangereuse |
| Polymère butadiène-styrène | Confidentiel | 10 - 30 | Substance non classée comme dangereuse |
| Polyéthylène | (N° CAS) 9002-88-4 | 1 - 25 | Substance non classée comme dangereuse |
| Polymère d'éthylène-propylène | (N° CAS) 9010-79-1 | 1 - 25 | Substance non classée comme dangereuse |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | (N° CAS) 8002-74-2 (N° CE) 232-315-6 (N° REACH) 01-2119488076-30 | 5 - 10 | Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | < 2 | Substance non classée comme dangereuse |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Aucun besoin de premiers soins n'est prévu. Si des symptômes se développent, emmenez la personne affectée à l'air frais.

Obtenez des soins médicaux.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Aldéhydes
Hydrocarbures
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Cétones.
Oxydes d'azote.

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Identifiant(s) | Agence: | Type de limite | Informations complémentaires: |
|--|----------------|---------------|----------------------------|-------------------------------|
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | 8002-74-2 | OELs Belgique | VLEP(vapeur) (8h):2 mg/m3 | |
| OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values. | | | | |
| VLEP | | | | |
| Valeurs limites de moyenne d'exposition | | | | |
| / | | | | |

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Aucun requis.

Protection de la peau/la main

Pas de gants de protection chimique sont requises

Protection respiratoire:

Aucun requis.

Dangers thermiques

Porter des gants anti-chaueur lors de la manipulation de cette matière pour éviter des brûlures thermiques.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés selon la norme EN 407

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

| | |
|---|---|
| Etat physique: | Solide |
| Aspect physique spécifique: : | Solide cireux |
| Couleur | Blanc cassé |
| Odeur | Douce de résineux |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point de fusion / point de congélation | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point/intervalle d'ébullition: | <i>Non applicable.</i> |
| Inflammabilité | Non applicable. |
| | |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Point d'éclair: | 280 °C [<i>Méthode de test: COC</i>] |
| Température d'inflammation spontanée | 330 °C |
| Température de décomposition | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| pH | <i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i> |
| Viscosité cinématique | 5 435 mm ² /s |
| Hydrosolubilité | Nulle |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité | 0,92 - 0,94 g/cm ³ |
| Densité relative | 0,92 - 0,94 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>] |
| Densité de vapeur relative | Nulle |
| | |
| Caractéristiques des particules | <i>Non applicable.</i> |

9.2. Autres informations:**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

| | |
|--------------------------------------|---|
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation: | <i>Non applicable.</i> |
| Masse moléculaire: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Teneur en matières volatiles: | 0 % en poids |
| Teneur en solides: | 100 % |

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:Substance
Non applicableCondition

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

L'exposition par inhalation est sans effet sur la santé.

Contact avec la peau:

Pendant le chauffage, des brûlures thermiques peuvent apparaître avec des signes / symptômes qui peuvent inclure une douleur intense, une rougeur et un gonflement et une destruction des tissus.

Contact avec les yeux:

Brûlures d'origine thermique : les symptômes peuvent inclure une forte douleur, rougeur, gonflement et destruction des tissus.

Ingestion:

Aucun effet sur la santé connu.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---------|-----------|------------|---|
| Produit | Cutané | | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |

| | | | |
|---|--|--------|-------------------------------------|
| Polypropylène | Cutané | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Polypropylène | Ingestion | Souris | LD50 > 8 000 mg/kg |
| Polymère d'éthylène-propylène | Cutané | Lapin | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Polymère d'éthylène-propylène | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Polymère butadiène-styrène | Cutané | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Polymère butadiène-styrène | Ingestion | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Polyéthylène | Cutané | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Polyéthylène | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | Cutané | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Additifs non dangereux | Cutané | Lapin | LD50 > 3 160 mg/kg |
| Additifs non dangereux | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 > 1,95 mg/l |
| Additifs non dangereux | Ingestion | Rat | LD50 > 10 250 mg/kg |

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|------------------------|---------------------------------|
| Polypropylène | Homme et animal | Aucune irritation significative |
| Polymère d'éthylène-propylène | Lapin | Aucune irritation significative |
| Polyéthylène | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | Lapin | Aucune irritation significative |
| Additifs non dangereux | Lapin | Aucune irritation significative |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|------------------------|---------------------------------|
| Polypropylène | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Polymère d'éthylène-propylène | Lapin | Aucune irritation significative |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | Lapin | Aucune irritation significative |
| Additifs non dangereux | Lapin | Moyennement irritant |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|-----------------|---------------|
| Polypropylène | Homme et animal | Non-classifié |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | Cochon d'Inde | Non-classifié |
| Additifs non dangereux | Homme et animal | Non-classifié |

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|---|----------|--------------|
| Polypropylène | In vitro | Non mutagène |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | In vitro | Non mutagène |

| | | |
|------------------------|----------|--------------|
| Additifs non dangereux | In vitro | Non mutagène |
| Additifs non dangereux | In vivo | Non mutagène |

Cancérogénicité

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---|--------------|------------------------------------|---|
| Polypropylène | Non spécifié | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Polyéthylène | Non spécifié | Multipl es espèces animales. | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |
| Additifs non dangereux | Ingestion | Multipl es espèces animales. | Non-cancérogène |

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|------------------------|-----------|--|------------------------------------|------------------------|------------------------|
| Additifs non dangereux | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Rat | NOAEL 688 mg/kg/jour | 2 génération |
| Additifs non dangereux | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Rat | NOAEL 688 mg/kg/jour | 2 génération |
| Additifs non dangereux | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Multipl es espèces animales. | NOAEL 1 000 mg/kg/jour | Pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---|-----------|---|---|------------|------------------------|--------------------|
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | Ingestion | Coeur | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 15 mg/kg/jour | 90 jours |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | Ingestion | système hématopoïétique Foie système immunitaire la peau Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux muscles Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire | Non-classifié | Rat | NOAEL 1 500 mg/kg/jour | 90 jours |
| Additifs non dangereux | Ingestion | Système endocrine | Non-classifié | Rat | NOAEL 450 mg/kg/jour | 2 années |
| Additifs non dangereux | Ingestion | Foie | Non-classifié | Chien | NOAEL 302 mg/kg/jour | 90 jours |
| Additifs non dangereux | Ingestion | système hématopoïétique Système nerveux | Non-classifié | Rat | NOAEL 2 500 mg/kg/jour | 90 jours |

| | | | | | | |
|------------------------|-----------|-----------------------------|---------------|-------|----------------------|----------|
| | | Rénale et / ou de la vessie | | | | |
| Additifs non dangereux | Ingestion | Système auditif des yeux | Non-classifié | Chien | NOAEL 302 mg/kg/jour | 90 jours |

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | Identifiant(s) | Organisme | Type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|---|----------------|--------------------|---|------------|--|---------------|
| Polypropylène | 9003-07-0 | N/A | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A |
| Résine hydrocarburée | Confidentiel | Puce d'eau | Expérimental | 48 heures | EC50 | >100 mg/l |
| Résine hydrocarburée | Confidentiel | Puce d'eau | Expérimental | 21 jours | NOEC | >2 mg/l |
| Polymère butadiène-styrène | Confidentiel | N/A | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A |
| Polymère d'éthylène-propylène | 9010-79-1 | N/A | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A |
| Polyéthylène | 9002-88-4 | N/A | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | 8002-74-2 | Algues vertes | Composant analogue | 96 heures | EC50 | >1 000 mg/l |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | 8002-74-2 | Truite arc-en-ciel | Composant analogue | 96 heures | LC50 | >1 000 mg/l |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | 8002-74-2 | Puce d'eau | Composant analogue | 48 heures | EC50 | >10 000 mg/l |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Puce d'eau | Point final non atteint | 24 heures | EC50 | >100 mg/l |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | >100 mg/l |

| | | | | | | |
|------------------------|--------------|---------------|--------------|-----------|--|---------------------------|
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Poisson zèbre | Expérimental | 96 heures | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | >100 mg/l |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau | >100 mg/l |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Boue activée | Expérimental | 3 heures | IC50 | >100 mg/l |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Ver rouge | Expérimental | 56 jours | NOEC | >=1 000 mg/kg (poids sec) |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | Identifiant(s) | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---|----------------|--|----------|-------------------------------|---|--|
| Polypropylène | 9003-07-0 | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Résine hydrocarburée | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Polymère butadiène-styrène | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Polymère d'éthylène-propylène | 9010-79-1 | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Polyéthylène | 9002-88-4 | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | 8002-74-2 | Composant analogue Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 40 %BOD/ThO D | OECD 301F - Manometric Respiro |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Expérimental Biodégradation | 28 jours | évolution dioxyde de carbone | 5 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO | OCDE 301B - Mod. CO2 |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Expérimental Biodégradation | 26 jours | Percent degraded | 45.2 % Suppression de carbone organique dissous COD | OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Modelé Hydrolyse | | Demi-vie hydrolytique (pH 7) | 2.06 Années (t 1/2) | Episuite™ |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | Identifiant(s) | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|----------------------|----------------|---|-------|--------------|---------------|-----------|
| Polypropylène | 9003-07-0 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Résine hydrocarburée | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Polymère butadiène- | Confidentiel | Données non | N/A | N/A | N/A | N/A |

| | | | | | | |
|---|--------------|---|----------|---|------|--------------------------|
| styrène | | disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | | |
| Polymère d'éthylène-propylène | 9010-79-1 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Polyéthylène | 9002-88-4 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures | 8002-74-2 | Modèle Bioconcentration | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 10.2 | Episuite™ |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Expérimental BCF - Poisson | 42 jours | Facteur de bioaccumulation | <2.3 | OECD305-Bioconcentration |
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Modèle Bioconcentration | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 22.7 | |

12.4. Mobilité dans le sol:

| Matériel | Identifiant(s) | Type de test | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|------------------------|----------------|-----------------------------|--------------|---------------------|-----------|
| Additifs non dangereux | Confidentiel | Modèle Mobilité dans le sol | Koc | 10 000 000 000 l/kg | Episuite™ |

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Avant l'élimination, consulter toutes les autorités et règlements applicables pour assurer la bonne classification. Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Si aucune des options d'élimination est disponible, les déchets des produits peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
 20 01 28 Peintures, encres, colles et résines autres que celles visées à la rubrique 20 01 27.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

| | Transport routier (ADR) | Transport aérien (IATA) | Transport maritime (IMDG) |
|--|---|---|---|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.4 Groupe d'emballage | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations |
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température de régulation | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température critique | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de classification ADR | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de ségrégation IMDG | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient
Polyéthylène

Identifiant(s)
9002-88-4

Classification
Gr.3: non classifié

Réglementation
Centre International de Recherche sur le

Polypropylène

9003-07-0

Gr.3: non classifié

Cancer (CIRC)
Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)**Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:**

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

| Ingrédient | % |
|--|-------|
| 3911 Résines pétrolières, résines coumarine-indène, polyterpènes, polysulfures, polysulfones | <= 26 |

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Raison de la révision:**

Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.

Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Email - L'information a été modifiée.

Étiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.

Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Specific Target Organ Toxicity - single exposure text - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.

Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.

Section 12 : Pas de données pour la mobilité dans le sol - L'information a été supprimée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.

Section 14 Règlements - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.

Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.

Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.

Section 15 : En-tête microparticules - L'information a été ajoutée.

Section 15 : Déclaration relative aux microparticules - L'information a été ajoutée.

Section 15 : Tableau des microplastiques - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le

suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>